



## Refuse les Accusé-réception !

Par **Jeanliubov**, le **23/03/2014** à **18:09**

Bonjour,

Mon ex-femme refuse les accusé-réception par : "destinataire inconnue à cette adresse". Or je sais pertinemment qu'elle y habite. Ceci afin d'obtenir des justificatifs que mes enfants ne travaillent pas (22 & 23 ans).

1) Comment puis je m'en sortir ?

2) Est ce qu'un huissier qui porterait le courrier fera tout pour lui remettre en main propre ?

Merci beaucoup.